



Discours d'ouverture de la DG AGRI

Mario Milouchev, Directeur, DG AGRI, Commission européenne

 #ficompass



Discours de Mario MILOUCHEV, directeur DG AGRI

Webinaire sur la France et les besoins de financement de ses filières agricoles et agroalimentaires
17 mars 2021

Bonjour, Mesdames et Messieurs,

Cher M. Lhermitte, Cher M. Robino, Chers participants, chers collègues,

Je suis très heureux d'ouvrir ce webinaire national organisé par la DG AGRI et la BEI *fi-compass*. J'aurais préféré vous voir tous en personne, à Paris, mais les circonstances nous obligent à nous adapter.

Aujourd'hui, nous discuterons des besoins financiers de l'agriculture et de la transformation agro-alimentaire françaises, et de la manière dont les instruments financiers, soutenus par le FEADER, ou les ressources nationales, et le plan Juncker ont aidé dans ce contexte.

Introduction

Pourquoi un webinaire national et pourquoi maintenant? Vous savez déjà qu'au cours de la prochaine période, nous aurons un seul plan stratégique PAC pour la France. Si nous espérons voir un accord multirégional lié à sa mise en œuvre, il est important que nous discutions de ses priorités et de ses interventions. Ce webinaire s'inscrit donc dans le processus de préparation du plan stratégique, notamment en raison des recommandations formulées par la Commission européenne. En même temps, nous devons tenir compte de l'impact de la crise actuelle et de la nécessité de soutenir les agriculteurs pour qu'ils puissent continuer à produire avec une haute qualité et selon des normes élevées.

Nous sommes également sur le point d'adopter notre nouvelle législation sur la PAC

réformée, probablement dans un délai de 2-3 mois. Une PAC qui a un nouveau modèle de mise en oeuvre et qui contribue à notre Pacte vert européen. En outre, nous développons une nouvelle vision pour les zones rurales, en mettant l'accent sur les transitions écologique et numérique.

La crise actuelle du Covid-19

Outre les développements politiques importants, je ne peux ignorer l'impact de la crise sanitaire actuelle du Covid-19. Elle a perturbé le développement économique de l'Union et toutes les entreprises sont plus que jamais pressées de faire face à des circonstances et des mesures sans précédent.

Néanmoins, la chaîne alimentaire est restée relativement efficace, même si les petits agriculteurs ou ceux qui ne disposent que d'un seul débouché unique, notamment en lien avec le tourisme, ont subi une perte de marché.

Le Covid-19 a démontré les avantages de chaînes de production plus courtes permettant de resserrer les liens entre les producteurs, les transformateurs et les consommateurs.

La Commission a répondu à la crise par l'adoption de nouvelles séries de modifications juridiques et un soutien financier, et nous espérons tous que cette crise sera bientôt terminée.

En nous préparant à la reprise, nous avons adopté le futur Cadre Financier Pluriannuel et l'ambitieux «Next Generation EU». Une nouvelle «facilité pour la relance et la résilience» apportera un soutien aux investissements et à la relance, et un montant supplémentaire de 7,5 milliards d'euros s'ajoutera au budget Feader du développement rural au cours des deux années 2021-2022.

Instruments financiers et besoins

Les instruments financiers, le sujet de notre rencontre d'aujourd'hui, sont un outil essentiel de

développement rural permettant d'accéder au financement, le plus souvent à des conditions favorables. Ils gagnent en importance, y compris en vue de nouvelles priorités.

Vous savez peut-être déjà que nous avons introduit des changements importants pour la période suivante:

1. Nous avons autorisé le financement du fonds de roulement autonomes pour tous les agriculteurs en utilisant le soutien de nos instruments financiers [*actuellement possible uniquement pour les PME en vertu des dispositions relatives au Covid-19 adoptées en avril 2020*];
2. Nous avons autorisé l'achat de terres par les jeunes agriculteurs lorsqu'ils utilisent nos instruments financiers, sans aucune restriction d'éligibilité;
3. Nous avons simplifié la combinaison entre les Instruments Financiers et les subventions.

Définir les besoins sur un territoire unique est un processus complexe. Pour contribuer à son aspect financier, l'année dernière, nous avons mené une étude importante qui a identifié que le manque de financement bancaire pour l'agriculture de l'UE se situait entre 20 et 47 milliards d'euros, et pour le secteur agroalimentaire: jusqu'à 12 milliards d'euros. Pour la France seule, l'écart se situe entre 1,3 et 1,7 milliard d'euros pour l'agriculture et jusqu'à 2,9 milliards d'euros pour le secteur agro-alimentaire. Et ce sont des chiffres antérieurs au Covid-19 qui ont pour effet d'influer sur l'économie.

À l'heure actuelle, nous disposons d'environ 26 instruments financiers opérationnels à travers l'UE et 7 autres qui entreront en jeu courant 2021. Cela couvre la moitié de l'UE, sa partie sud et est. Une avancée significative par rapport à la période 2007-2013, où vous savez peut-être

que seuls 7 EM avaient programmé des instruments financiers, et la Corse était le seul cas français. Nos attentes restent élevées et nous pensons que les 2 milliards d'euros de prêts sous-jacents pourraient être atteints. Au total, 780 millions de fonds publics sont prévus pour ces instruments financiers.

Je dois mentionner qu'InvestEU soutiendra également les investissements dans l'agriculture au cours de la prochaine période. Nous avons finalisé les lignes directrices en matière d'investissements spécifiques et le programme sera lancé demain.

Rien qu'en France, nous avons 3 régions - Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et PACA - avec des instruments financiers soutenus par le FEADER 2014-2020, soit un total de 6 programmes de développement rural. C'est un début prometteur et il vous sera présenté aujourd'hui. Vous entendrez également parler de l'instrument national mis en place dans le cadre du plan Juncker, qui est important pour l'agriculture.

Comment préparer au mieux les nouveaux plans stratégiques de la PAC?

Pour la première fois, la Commission a adopté des recommandations spécifiques pour chaque État membre, y compris la France.

Chaque État membre est en discussion étroite avec son GeoHub au sein de la DG AGRI. Ce canal de communication est très important pour la bonne gestion du nouveau processus de planification.

Dans ce contexte, tous les plans stratégiques de la PAC devraient répondre aux recommandations spécifiques par pays. Les interventions sélectionnées doivent permettre d'atteindre les objectifs et d'apporter des résultats sur le terrain. Nous fournirons bientôt aux États membres des fiches de « boîte à outils » pour chaque intervention afin de les aider à

élaborer leurs stratégies de mise en œuvre.

Le cas de la France:

En ce qui concerne les recommandations adressées à la France, l'une d'entre elle, pertinente pour les IF, est la nécessité d' *«Accroître la compétitivité des secteurs agricoles et agroalimentaires français en améliorant l'accès au financement, et en soutenant les investissements, en particulier pour des modèles de production durable offrant des produits de haute qualité ou biologiques qui augmentent la valeur ajoutée agricole ».*

Le deuxième élément pertinent pour les IF, et important pour le développement des zones rurales, est la nécessité de *« favoriser les initiatives entrepreneuriales dans les zones rurales en tirant profit, entre autres, de la part relativement élevée de la population de jeunes agriculteurs et du système de conseil, ainsi que de promouvoir la diversification vers d'autres activités économiques et sources d'emploi. »*

D'ailleurs, et je m'en réjouis, la nécessité de disposer d'instruments financiers et de s'attaquer au problème de l'accès insuffisant au financement est reconnue dans la version informelle actuelle de l'analyse SWOT française pour le plan stratégique de la PAC. Toutefois, leur planification dans le cadre de l'ensemble des interventions reste à prévoir en capitalisant sur l'expérience actuelle réussie.

Dans ce contexte, j'encourage l'autorité de gestion française à poursuivre le dialogue structuré avec la Commission et le Geo Hub dans le but de disposer d'un plan PAC complet et à maturité pour la fin de 2021. Un plan qui prévoit également un soutien à l'agriculture, à l'industrie agro-alimentaire et aux entreprises rurales françaises au moyen d'instruments financiers bien conçus.

La soumission du Plan d'ici la fin de cette année est importante, car elle permettrait sa mise en œuvre, y compris l'activation de tout instrument financier qu'il contient, à partir de 2023.

La Vision des Zones Rurales

Les zones rurales continuent de faire face à un certain nombre de défis, certains aggravés. Elles nécessitent une approche forte, intégrée et coordonnée aux niveaux européen, national et régional. La PAC pèsera de son poids dans ce domaine, mais d'autres politiques européennes et nationales actives dans les zones rurales devront jouer leur rôle, en particulier en ce qui concerne les investissements dans les infrastructures et les services. Le Plan d'action pour les zones rurales que la France a développé est démontré par la Commission comme une excellente pratique et un exemple à suivre.

La vision à long terme pour les zones rurales de l'Europe est supposée être adoptée en juin et va adresser les défis existants.

Les opportunités de la numérisation

Tout en préparant l'avenir, nous ne pouvons ignorer qu'un grave fossé numérique persiste entre les zones urbaines et rurales. Malgré de nombreux efforts depuis plus d'une décennies, plus de 40% des citoyens des zones rurales n'ont toujours pas accès à une bonne connexion Internet. La nouvelle situation sous Covid-19 a seulement prouvé (une fois de plus) à quel point il est important de créer des conditions égales pour l'accès aux technologies de l'information pour ceux qui vivent dans les zones rurales.

Les TIC et le haut débit peuvent être financés par des subventions et par des instruments financiers. Nos instruments financiers soutiennent déjà la modernisation technologique dans

les exploitations agricoles, mais aucun instrument n'existe pour les TIC et les infrastructures de données dans les zones rurales.

Nous savons que l'agriculture intelligente peut réduire les intrants et les émissions dans la production en augmentant l'efficacité. Cependant, le potentiel de la numérisation n'est pas encore pleinement exploité par les agriculteurs. Ils sont confrontés à de nombreux défis tels qu'un accès insuffisant et à faible débit, un manque de capacités professionnelles ou de compétences numériques, qui font également défaut chez certains de leurs conseillers. C'est pourquoi la recherche ciblée, le soutien à l'innovation et les projets de démonstration qui apportent la valeur ajoutée des technologies numériques aux agriculteurs peuvent jouer un rôle important et doivent être encouragés.

Chers participants,

Pour conclure, je crois que les discussions dans ce webinaire constitueront une contribution importante à cette étape essentielle de notre politique.

Je pense également que les instruments financiers soutenus par la PAC peuvent réellement faire la différence au cours de la prochaine période:

1. en offrant aux agriculteurs de meilleures conditions de prêt que celles dont ils disposent aujourd'hui, souvent trop onéreuses ou trop restrictives;
2. en motivant les jeunes agriculteurs, les start-ups, l'innovation ainsi que le développement des entreprises dans les zones rurales.
3. en soutenant les investissements verts, les projets dans le domaine des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les nouvelles technologies, etc. et faciliter la

réalisation de nos objectifs du Pacte vert.

Ils constituent également un bon outil pour ceux qui ont besoin de liquidités en période de crise.

Pour toutes ces raisons, je ne peux que recommander vivement leur introduction dans les nouveaux plans stratégiques de la PAC, y compris pour la France.

La DG AGRI continuera à soutenir l'autorité de gestion française dans l'introduction d'un instrument financier approprié dans le plan PAC à travers:

- le Geo Hub France
- le fi-compass, qui offre des opportunités utiles comme l'événement d'aujourd'hui ou le coaching ciblé dont plusieurs autorités de gestion régionales françaises ont bénéficié; et
- l'équipe chargée des instruments financiers au sein de la DG AGRI qui peut aider avec le nouveau cadre juridique et discuter des différentes options de conception.

Merci de votre attention et je vous souhaite une conférence passionnante!